

IUT, département Informatique, S3b

PPN, UE M3303, Projet Personnel Professionnel

TP1. Présentation et explication de l'UE M3303 « Projet Personnel Professionnel » du S3b : objectifs, contenus, calendrier, évaluation.

## Les trois objectifs du PPP S3 b

1. Définir son projet personnel et professionnel

2. Rechercher et trouver un stage de DUT

3. Poursuivre ses études

**Objectifs** : aider l'étudiant à construire son projet de 2<sup>e</sup> année, à identifier ses futurs métiers, à imaginer et définir son parcours d'études et de stages professionnels (M4301) en prenant en compte ses intérêts et ses aptitudes, à rechercher et trouver un stage de DUT en cohérence avec son projet personnel professionnel ou de poursuite d'études. L'étudiant doit pouvoir clarifier et décrire ses buts professionnels et d'études, ses motivations, connaître et choisir les formations, argumenter et convaincre de ses choix, construire un réseau personnel professionnel, etc. Il s'agit de réaliser et de formaliser son bilan et de construire son projet afin de le communiquer lors de la recherche de stage ou de sélection d'accès aux formations universitaires ou d'ingénierie.

**Les clés de la réussite** : L'étudiant est le seul acteur de sa réussite, en fonction de la connaissance de soi (intérêts, aptitudes, compétences, motivation, etc.), de la connaissance des métiers et des parcours possibles de formation et de poursuites d'études, des techniques de recherches de stage. Une implication personnelle est absolument nécessaire, un travail personnel constant, un effort continu, une rigueur dans les méthodes, les techniques, les outils de la recherche de stage et des poursuites d'études (PE), une certitude dans les finalités des actes. L'étudiant est responsable du choix de son parcours de formation. L'élaboration de son projet personnel et professionnel est une nécessité et un enjeu de réussite pour son avenir. Il s'agit de parvenir à définir au mieux son projet de stage et de PE en adéquation avec son projet personnel et professionnel. Ce projet peut être divers, gagner sa vie, prendre plaisir à la réalisation, s'épanouir personnellement, s'insérer socialement, se faire une place dans la société, être utile aux autres, etc. Il est aussi important de savoir ce qui ne plait pas.

Les **ressources** offertes par le DUT Paris-Descartes : des ateliers de PPP en S1, S2 et S3, et éventuellement un suivi personnalisé de recherche de stage en S4. Les encadrants du PPP et les responsables du stage au Département Informatique sont monsieur **Jérôme Fessy** pour la partie Entreprise (réception et distribution des PA, signatures des Conventions de stages, relation Entreprise), et monsieur **Philippe Oliviéro** pour la préparation à la définition du PPP des étudiants.

**Les moyens** sont le travail personnel et en groupe en atelier. Les ateliers de Projet personnel et professionnel et de recherche de stage ont pour but d'articuler le bilan de compétences dans toutes les dimensions de sa personne et de sa profession, avec les méthodes de recherche d'emploi et de stage, et en regard des opportunités de stages de l'année. Il s'agit de formaliser son projet, d'identifier ses compétences, ses aptitudes et ses intérêts par rapport à son projet et son environnement

professionnel Il s'agit de définir précisément « ce que je suis », « ce que je sais », « ce que je sais faire », « ce que je suis capable de faire », « ce que je veux faire » et « comment je vais le mettre en œuvre ». Il s'agit de définir toutes ces dimensions de son PPP en relation au stage et aux PE afin d'être en capacité de se présenter à un recruteur pour un stage ou une formation en PE, de savoir parler de soi, d'expliquer la cohérence de son parcours et de ses choix, d'exposer ses acquis et ses qualités, de présenter toutes ses compétences directes, associées ou transversales, telles que l'initiative, la créativité, l'aide aux entreprises, l'adaptabilité, l'encadrement d'équipes et de projets, etc., de présenter ses attentes. Il s'agit de comprendre les enjeux pour les entreprises, les recruteurs, comme pour l'étudiant, de la dynamique d'un processus de recrutement pour un stage ou pour une formation en PE. Il est nécessaire connaître ses propres attentes et aspirations comme de percevoir comment les autres nous perçoivent.

**Le but** est de mettre œuvre une procédure qui permette d'aboutir à l'obtention d'un stage et à la définition d'un parcours de PE adaptés à son projet professionnel. Après avoir réalisé son bilan de PPP de 1<sup>o</sup> année de DUT, il s'agit de le faire évoluer, de le réorienter, de le reformuler de manière analytique et synthétique, afin d'être opérationnel en situation concrète professionnelle de recherche et d'obtention d'un stage et de sélection pour une nouvelle formation en PE.

\*\*\* \*\*

## **Les critères de validation et de notation du PPP S3 (M 3303)**

1. La simulation d'entretien de sélection (durée : 3' mini – 5' min maxi) pour le stage que vous visez, (pendant les TD de la semaine du 7 au 11 janvier 2019). (oral noté sur 5)
2. Le dossier de PPP (écrits notés sur 15).
3. La note finale (sur 20) additionne les deux précédentes.

La note finale de votre PPP sera fonction du nombre et de la qualité des documents attendus pour attester de votre démarche de recherche de stage.

**Le dossier de PPP S3 2018-2019** comprend les documents papiers suivants :

1. Le **Gantt** de votre recherche de stage
2. Le **carnet de bord** de la recherche de stage : types d'entreprise visées (secteur économique, localisation, activités, etc.), adresses du site Web des entreprises contactées ou à contacter, liste des entreprises contactées, dates de contact, documents fournis, réponse attendues pour, date de la relance, etc.
3. Votre **e-portfolio** édité en format papier
4. Votre **CV** papier
5. Copie papier de votre **CV numérique** éventuel (c'est un plus)
6. Votre **Lettre de Motivation**
7. Vos CV (copie papier) publiés sur les différents Réseaux sociaux dont la liste est fournie.

8. Préparation de **l'oral de votre entretien** d'embauche pour votre stage :
- 8.1. Vous écrivez et apprenez par cœur un texte de **15 lignes maxi** présentant votre demande de stage par téléphone à un chef de projet, une entreprise, etc.
- 8.2. Vous écrivez et apprenez un texte de **2 pages maxi** résumant votre **ligne du temps** selon la structure Présent (ce que je viens demander), Passé (les motifs, les causes, les raisons, les arguments en faveur de ma demande situés dans mon passé), et Futur (les motifs, les causes, les raisons, les arguments en faveur de ma demande situés dans mon futur).
- 8.3. **L'analyse** écrite de l'offre de stage (Petite Annonce) à laquelle vous répondez lors de la simulation de l'oral (pendant les TD de la semaine du 7 au 11 janvier 2019) selon les 4 dimensions vues au PPP S2 (se reporter au TP).
9. Votre **projet de Poursuite d'étude** (1 page). Ce document écrit précise vos **objectifs professionnels** et donc vos **objectifs de formation** : quelles formations, quelles universités, quelles écoles, (adresse de leurs sites Web) pour préparer quels types de diplômes pour quels types de métiers, quels niveaux de salaire au sortir du diplôme, quels critères de recrutement et des dates de rendu des dossiers d'inscription, etc. ? Tenter à chaque fois d'argumenter votre démarche (et pas seulement : parce que j'aime ça !).

### **Date de rendu du dossier du PPP S3 :**

**Vendredi 18 janvier 2019 (au plus tard à 17h),**

**au secrétariat Informatique,**

**lors du Forum Poursuite d'études du Département Informatique.**

**Aucun dossier de PPP S3 2018-2019 ne sera accepté**

**après cette date.**

**Si le dossier n'est pas rendu à l'IUT à cette date précise,**

**votre note de PPP = 0/20.**

## Calendrier des séances de Projet Personnel Professionnel

Je rappelle que les étudiants travaillent en **mode projet**, les travaux personnels du PPP sont à réaliser **pendant** les séances collectives de TD. Si votre avenir vous appartient, sa définition et sa préparation aussi.

1. **12-16 nov.** Présentation du syllabus et des modalités de validation de l'UE M3303 « Projet Personnel Professionnel » du S3b.
2. **19-23 nov.** Mises en œuvre pratique de la réalisation des outils et méthodes de la recherche de stage.
3. **26-30 nov.** Mises en œuvre pratique de la réalisation des outils et méthodes de la recherche de stage.
4. **3-7 déc.** Les poursuites d'études : les outils, les méthodes, définitions de ses orientations personnelles.
5. **10-14 déc.** Poursuite des travaux sur les PE en petits groupes thématiques.
6. **17-21 déc.** Finalisation des outils de PPP et de PE, et présentation du format des soutenances orales de PPP et recherche de stage du 7 au 11 janvier 2019.
7. **7-11 jan.** Semaine d'évaluation des PPP individuels, soutenance orale de son PPP devant l'enseignant et le groupe, simulation d'entretien de sélection pour un stage avec présentation de la PA.
8. **Vendredi 18 janvier 2019 (au plus tard à 17h)**, remise du dossier de PPP au secrétariat Informatique, lors du Forum Poursuite d'études du Département Informatique. (Aucun dossier de PPP S3 2018-2019 ne sera accepté après cette date et cette heure, l'étudiant aura 0/20 comme note de PPP S3).

**S4. Pas de séances de PPP prévues par le PPP.**

**Si nécessaire, et selon les demandes motivées, des séances personnalisées de suivis de recherche de stage avec monsieur Jérôme Fessy.**